



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne samedi 27 novembre 2020

Prix maxima des produits pétroliers pour le mois de décembre 2020

Les articles R 671-1 à R 671-13 du code de l'énergie prévoient que la révision mensuelle des prix des produits pétroliers est effectuée en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar, constatée le mois précédent pour les 15 premières cotations.

Les cours du pétrole brut (Brent) repartent à la hausse, stimulés par les perspectives d'une reprise de la demande liée aux espoirs de vaccins contre le Covid-19.

Ainsi, au mois de novembre 2020, les 15 premières cotations du pétrole Brent s'établissent en moyenne à 41,17 \$ le baril, soit une hausse de + 1,03 % par rapport au mois d'octobre 2020 (moyenne de 40,75 \$ le baril).

La cotation d'achat de Butane est en hausse de + 18,55 %.

La parité euro/ dollar redevient plus favorable. Elle passe de 1,1773 au mois d'octobre 2020 à 1,1809 au mois de novembre 2020.

À compter du **1^{er} décembre 2020 à zéro heure**, les prix maxima des produits pétroliers sont fixés ainsi en Guyane :

- **super sans plomb : 1,43 €/l, contre 1,46 €/l au mois de novembre 2020, soit une diminution de - 0,03 €**
- **gazole route : 1,24 €/l contre 1,22 €/l au mois de novembre 2020, soit une augmentation de + 0,02 €**
- **bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg : 21,81 €, contre 20,62 € au mois de novembre 2020, soit une augmentation de +1,19 euros.**

L'Observatoire des prix, des marges et des revenus de la Guyane a été préalablement informé de ces évolutions.

Contact presse

Service Régional de la Communication Interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr
www.guyane.gouv.fr

Rue Fiedmond – CS 57008
97307 Cayenne Cedex